



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 JUIN 2001 - 19 H

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2001
4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses
5. Renouvellement / recrutement en 2001
6. Bulletins de liaison –Vol 3 N° 2 textes
7. Prochain grand rassemblement en 2002 (suivi par Pierre)
8. Amendements aux statuts et règlements de l'AFA – Rapport du comité de direction
9. Numérotation des administrateurs de l'AFA en vue des élections – Proposition d'Honorius
10. Assemblée générale AFA –25août 2001 – activité à déterminer + la salle
11. Varia
 - 11.1 Assurances civiles de l'AFA
 - 11.2 Site Internet de l'AFA
 - 11.3 Possibilité d'une journée champêtre à Amqui
 - 11.4 Sceau de l'AFA
12. Déterminer prochaine assemblée du CA et Levée de la présente assemblée

Pierre Honorius
Prés AFA

NOTRE DEVISE : « LE PASSÉ INSPIRE L'AVENIR »



Le passé inspire l'avenir

Procès-verbal
de la réunion du conseil d'administration de
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
tenue le 4 juin 2001 à 19 heures au 1475, rue de l'Islet à Québec

Présences :

Armelle	Julien
Donat (par téléphone)	Pierre
Honorius	Raymond
Réal	Jacinthe

Absence :

Johanne

1. Ouverture de l'assemblée

Pierre, le président, procède à l'ouverture de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre procède à la lecture de l'ordre du jour. On adopte, au varia qui demeurera ouvert, les sujets suivants :

- 2.1 Assurance civile de l'AFA
- 2.2 Site Internet de l'AFA
- 2.3 Possibilité de journée champêtre à Amqui

Il est proposé par Armelle, appuyée par Réal, d'adopter l'ordre du jour.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2001

Pierre procède à la lecture du procès-verbal de la réunion du 9 mai 2001. Au point 4, *Rapport du trésorier et approbation des dépenses*, Honorius demande de supprimer la phrase: "L'activité à la cabane à sucre a généré des revenus de 1 558 \$, contre des dépenses de

2 328 \$." Au point 5, *Renouvellement/recrutement en 2001*, Honorius demande de corriger la phrase "À la même date l'an dernier, l'AFA comptait 429 membres" pour "À la fin

décembre 2000, l'AFA comptait 429 membres en règle." Au point 13.2, *Frais de déplacement*, on demande d'ajouter : "La proposition est adoptée à l'unanimité". Le procès-verbal est adopté, tel que corrigé, sur une proposition d'Honorius, appuyé par Julien.

4. **Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses**

Honorius, le trésorier, présente le rapport mensuel de mai 2001 concernant l'état des revenus et dépenses de l'AFA. Il informe qu'il n'a pas reçu le relevé de la Caisse populaire. Il est donc convenu que le rapport du mois sera corrigé lors de la réception dudit relevé. Les dépenses suivantes sont à autoriser :

- Cotisation à la FFSQ (Honorius) 168,07 \$
- Achat des volumes *Votre association* et *Loi sur les compagnies* (Pierre) 27,87 \$

Les dépenses sont approuvées à l'unanimité sur une proposition d'Armelle, appuyée par

Réal.

5. **Renouvellement/recrutement en 2001**

À la fin mai, Honorius rapporte 449 membres en règle. Il indique qu'un malentendu a été réglé concernant l'inscription de Léo Fournier. Il lui a présenté ses excuses. Afin de mousser le recrutement, Honorius a posté des lettres d'invitation à devenir membre de l'AFA aux Fournier de Sainte-Anne-des-Monts et de Cap-Chat. Il n'a reçu qu'une seule réponse. Il postera quand même la même lettre aux Fournier de Pintendre.

6. **Bulletins de liaison - vol. 3, no 2 - textes**

Les textes pour le prochain bulletin ont tous été déposés aux fins du montage. Réal parle d'un texte sur l'origine du nom Fournier. Ce texte lui a été envoyé par Léopold Fournier. Il juge le document intéressant. Il pourrait être publié dans un numéro ultérieur. Par ailleurs, on ajoutera, au texte sur Nicolas Fournier, une carte représentant l'ensemble de ses terres. Pierre a reçu la publication *Mémoires* de la Société de généalogie. Il souligne l'intérêt d'un article de Lina Gouger, étudiante au doctorat en histoire à l'Université Laval. Elle a fait un relevé de tous les propriétaires des terres du secteur de Charlesbourg. Pierre offre de prêter la publication aux membres intéressés.

Armelle a reçu une invitation provenant d'un groupe de Windsor pour une rencontre de famille. La rencontre ne durant qu'une seule journée, elle préfère laisser tomber.

Pierre mentionne que la Société de généalogie n'émet pas de cartes de membres au nom d'une association. Ainsi, la carte de l'AFA est au nom de Pierre. Les membres du conseil d'administration qui voudront consulter les archives devront donc utiliser cette carte. On reconnaît qu'il sera plutôt facile pour les hommes de l'utiliser, mais pas pour les femmes. Compte tenu qu'il est plutôt rare qu'un membre du conseil se rende à Montréal afin de faire des recherches, on clôt la discussion.

7. Prochain grand rassemblement en 2002 (suivi de Pierre)

Pierre dit qu'il rappellera André Fournier en Outaouais. Ce dernier a communiqué avec André Fournier de Wickfield. Ils ont déjà recruté des personnes disposées à les aider. Ils profiteront de leur tournoi de golf en août pour faire des contacts. Ils souhaitent que des membres du conseil d'administration de l'AFA les rencontrent à l'automne. On s'interroge à savoir s'il ne sera pas un peu tard. Donat soutient que la meilleure période serait en août, bien que pour le rassemblement de Gaspé, la première rencontre avait eu lieu en octobre. Le travail de préparation de l'événement avait débuté en janvier. Pierre écrira donc une lettre suggérant une rencontre avec des membres du conseil d'administration lors du tournoi de golf. La lettre de Pierre sera postée cette semaine et il demandera un accusé de réception. Quant aux recherches commandées auprès d'un historien sur l'origine des premiers arrivants Fournier en Outaouais, on craint que les coûts ne soient trop élevés. On suggère plutôt de publier un cahier-souvenir contenant des articles rédigés par un historien.

8. Amendements aux statuts et règlements de l'AFA - rapport du comité de direction

Suite à leur rencontre de la Fédération des familles souches, Armelle et Honorius demandent des modifications aux statuts et règlements généraux. Une réunion du bureau de direction a été tenue, à l'issue de laquelle certaines modifications ont été proposées. Le document modifié est présenté aux membres du conseil d'administration et le sera aussi, éventuellement, à l'assemblée générale. Après étude du document, on apporte d'autres modifications. Par conséquent, un nouveau document sera rédigé avec les articles modifiés. Il est proposé par Armelle, appuyé par Réal et adopté à l'unanimité, que les modifications apportées au règlement no 1 soient acceptées telles quelles.

9. Numérotation des administrateurs de l'AFA en vue des élections - proposition d'Honorius

Il est proposé par Honorius, appuyé par Donat et adopté à l'unanimité, que les postes des administrateurs soient numérotés selon l'ordre suivant :

- no 1 : président
- no 2 : vice-présidente
- no 3 : secrétaire
- no 4 : trésorier
- no 5 : archiviste
- no 6 : Raymond
- no 7 : Donat
- no 8 : Jacinthe
- no 9 : Julien

Cette proposition prendra effet à l'assemblée générale annuelle de 2001.

10. Assemblée générale de l'AFA du 25 août 2001 - activité à déterminer et endroit

Réal suggère que l'on fixe l'assemblée générale annuelle le mardi parce que l'entrée au Musée de l'Amérique française est gratuite. Raymond soutient que les gratuités du mardi ne sont pas en vigueur l'été. De plus, la salle proposée par le Musée ne peut contenir que 50 personnes. La suggestion est, par conséquent, rejetée. Pierre rappelle qu'il avait été décidé de ne pas tenir d'activité simultanée. Il est donc décidé de s'en tenir qu'à la tenue de l'assemblée générale. Pierre fera les démarches auprès du Centre Mgr-Marcoux afin de réserver une salle. Les membres du conseil d'administration acceptent de repousser la date en septembre s'il n'y avait pas de salle disponible. Pierre les informera des résultats de sa démarche.

11. Varia

11.1 Assurances civiles de l'AFA

Il est proposé par Pierre, appuyé par Raymond, de payer les frais de l'assurance responsabilité civile au montant de 394 \$ au Groupe PMT Assurances inc.

11.2 Site Internet de l'AFA

Réal s'est informé des coûts reliés à la mise à jour du site Internet. Après discussion, Armelle préfère conserver cette tâche, même si elle a déjà beaucoup de travail. Julien lui offre l'aide extérieure de son épouse si elle en ressent le besoin. Armelle ajoute que les pages en anglais ont été corrigées. Il y aura aussi à corriger les pages de commandes des éditions antérieures du bulletin Le Fournier.

Julien dit qu'il a découvert le site Internet de M. Clément Fournier qui sculpte des personnages en lien avec l'agriculture. Il demeure à Sainte-Sophie-de-Lévrard.

On parle d'un autre site sur le Fonds Emmanuel Fournier. Ce fonds est conservé à la Société d'histoire de la Rivière du Nord.

Sur le site de l'historien Lauriec Gareau, on y retrouve l'histoire de la ville de Ferland fondée par des Fournier dans l'Ouest canadien.

Le site de Sylvain Fournier, fils de Maurice, regroupe des textes recueillis sur d'autres sites Internet.

Sur le site du Gouvernement du Québec, on retrouve la photo du Dr Robert Fournier lors de la remise de sa décoration de l'Ordre des francophones d'Amérique.

11.3 Possibilité d'une journée champêtre à Amqui

Donat rapporte que récemment, il a rencontré l'un de ses cousins qui est directeur des loisirs à la Ville d'Amqui. Ils ont discuté de la possibilité d'une activité régionale durant l'été. Il semblerait que des personnes soient intéressées à siéger sur un comité régional de l'AFA. Selon Honorius, il faut encourager les membres en région à organiser des activités. Le conseil d'administration mandate Donat pour rencontrer Jean-Yves Fournier. Par ailleurs, il est entendu que l'AFA ne s'engage pas à supporter les frais encourus par la tenue d'activités en région. Armelle suggère que lors de ces activités spéciales, qu'un membre de l'AFA se rende rencontrer les participants afin de leur présenter l'Association. Il est proposé par Réal, appuyé par Julien, de déléguer Donat pour se rendre dans la Matapédia, ainsi qu'Armelle à

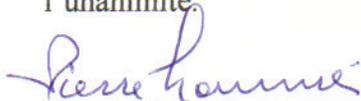
Saint-Fabien le 1^{er} juillet, afin de rencontrer des Fournier, et que leurs frais de déplacement leur soient remboursés au tarif de 20 cents du kilomètre.

11.4 Sceau de l'AFA

Pierre s'interroge sur l'utilité d'un sceau pour l'AFA puisqu'il y a peu de documents à authentifier. Une estampille pourrait être davantage envisageable. Un sceau gravé coûterait très cher pour le peu d'utilisation qui en serait faite.

12. Date de la prochaine assemblée du conseil d'administration et levée de l'assemblée

Il est convenu que la date de la prochaine assemblée sera déterminée ultérieurement. La levée de l'assemblée est proposée à 22 heures 25 par Armelle, appuyée par Réal et adoptée à l'unanimité.


Pierre Fournier
Président


Johanne Fournier
Secrétaire

L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

État des revenus et dépenses

Encaisse de juin 2000: 3805.15

Revenus	1/7au30/4(2001)	mai (2001)
Cabane à sucre (inscriptions)	2380.50	
Cotisations (membres)	1680.00	75.00
Renouvellement de cotisations	5700.00	210.00
Dons	941.48	43.09
Vente (drapeaux, épinglettes, stylos, etc)	2487.00	38.00
Dépôts divers	188.41	5.70
Gratuités de Voyage Lambert	6778.00	
Remboursement de Gaspé 2000	2000.00	
Placement à BCN (5000.00)		
	<u>22155.39</u>	<u>371.79</u>
Dépenses		
Cabane à sucre (coût des repas)	2328.00	
Chèque sans provision + Frais de service	20.00	
Commandite	200.00	
Congrès FFSQ (inscription)	160.00	540.79
Cotisation (fam.-souches)	276.51	370.50
Déclaration initiale	32.00	
Fournitures de bureau	846.65	347.06
Frais bancaires	28.65	4.20
Frais de poste	1823.66	173.48
Service-Internet	261.60	
Le Fournier	2959.96	
Photocopies	463.56	
Retraits divers	511.51	35.00
Social	581.61	
Téléphones	201.63	40.04
Retrait pour placement	5000.00	
Total des dépenses	<u>15695.34</u>	<u>1511.07</u>
	6460.05	(1139.28)

Les revenus moins les dépenses plus l'encaisse de juin égale l'encaisse total
 $22155.39 + 371.79 - (15695.34 + 1511.07) + 3805.15 = 9125.92$

L'encaisse total + le placement = l'avoir total
 $9125.92 + 5000.00 = 14125.92$

Honorius Fournier, trésorier

Honorius Fournier